

10^e anniversaire

Bulletin FrancoPaix



UQAM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES

Centre FrancoPaix

Vol. 10, n° 3

MARS 2025



Sénégal : 1 an d'alternance, 25 ans de changements

Mathias Khalifaoui et Fodé-Maciré Dramé

Nouvelles et annonces

PAGE 8

Sénégal : 1 an d'alternance, 25 ans de changements

Mathias Khalfaoui et Fodé-Maciré Dramé

Mathias Khalfaoui
Consultant indépendant



Fodé-Maciré Dramé
Chercheur indépendant



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Depuis un an, le Sénégal a un nouveau gouvernement, tournant la page sur une crise politique majeure marquée par des violences électorales et les dérives autoritaires d'un président élu en 2012 sur la promesse d'un changement qui n'est jamais venu.

À leur tour élus sur la promesse de renouveau, le président Bassirou Diomaye Faye et le premier ministre Ousmane Sonko tentent tant bien que mal d'incarner cette aspiration, un leitmotiv de la politique sénégalaise depuis la déroute de l'ancien parti unique en 2000.

Leur parti, **le PASTEF, doit désormais affronter la réalité du pouvoir, transformant son programme panafricaniste et orienté à gauche en politiques concrètes**. Face à une situation financière critique, le duo à la tête de l'État doit faire des choix difficiles pour assurer la mise en œuvre de son programme phare, *Sénégal 2050*.

Toutefois, au-delà des défis économiques, **ils devront surtout composer avec les contraintes des institutions politiques sénégalaises** et les limites imposées par des attentes élevées.



Le 2 avril 2025 marque le premier anniversaire de l'arrivée au pouvoir du parti des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF). Pourtant, la crise politique de 2024, qui a notamment vu l'emprisonnement de l'actuel président de la République, Bassirou Diomaye Faye, et du premier ministre, Ousmane Sonko, semble ne pas encore appartenir au passé. Depuis, chaque événement politique majeur tend à mettre de l'avant les cicatrices issues de cette crise. Ce fut notamment le cas lors de la dernière élection législative en novembre 2024 – qui a permis au nouveau parti au pouvoir de renforcer son assise à travers le territoire national – ainsi qu'à la suite de la publication, en février 2025, du dernier rapport de la Cour des comptes sur la gestion des finances du pays de la précédente administration.

Dans un contexte où les tensions politiques nuisent à la tenue de débats apaisés, il est encore difficile de saisir le projet et les orientations du PASTEF. Le parti a gagné les deux dernières élections majeures en raison, notamment, d'un fort mécontentement contre la présidence Macky Sall (2012-2024). Cette dynamique a permis à Ousmane Sonko et à son parti de s'imposer comme une force d'opposition sans jamais avoir à préciser clairement leurs politiques.

Un rapport de la Cour des comptes révélateur du moment politique

Le projet politique PASTEF n'a jamais été défini. L'expression «panafricanisme de gauche» est fréquemment employée pour qualifier le projet du PASTEF¹. Malheureusement, elle semble assez peu satisfaisante. D'une part, le panafricanisme est aujourd'hui en crise : de nombreux individus, à la réputation sulfureuse, dont plusieurs influenceurs panafricanistes, s'en réclament sans lien idéologique évident avec la pensée de Kwame Nkrumah. D'autre part, les qualificatifs politiques de «gauche» et de «droite», qui trouvent leur origine en Occident, sont souvent peu appropriés pour qualifier des politiques africaines. Ainsi, seule la pratique du

pouvoir par le PASTEF permet de déterminer ses priorités politiques.

En octobre 2024, la présentation successive d'un plan de développement pour les 25 prochaines années, intitulé *Sénégal 2050*, et de la Stratégie nationale de développement (SND) pour la période 2025-2029 n'a pas pleinement explicité les intentions du PASTEF. En effet, *Sénégal 2050* propose, comme son nom l'indique, un projet à long terme, mais peine à offrir des détails quant à sa planification et à son exécution. Il en va de même pour la SND, qui énumère surtout de grands axes de développement. Le plan *Sénégal 2050* n'est pas sans rappeler celui élaboré par la présidence précédente, le *Plan Sénégal Émergent*, qui traitait de nombreux sujets : industrialisation, soutien aux plus précaires, éducation, lutte contre la corruption, etc. Le nouveau plan ne correspond donc pas à la rupture avec le passé annoncée.

En revanche, la publication du rapport de la Cour des comptes du Sénégal en février 2025, qui a eu des conséquences sur le pouvoir sénégalais, a obligé le nouveau gouvernement à clarifier sa politique.

Les conclusions du rapport, qui visait à évaluer la gestion des finances publiques du pays pendant la période 2019-2024, sont accablantes. La Cour des comptes relève notamment des anomalies dans les recettes de l'État, une inflation des dépenses du gouvernement année après année, des transferts d'argent public ne respectant pas les procédures ainsi que des écarts entre les fonds qui devraient, en théorie, exister et ceux qui ont été relevés. L'opposition s'est saisie du rapport pour expliquer que le gouvernement allait être obligé d'abandonner le projet «mort-né» du plan *Sénégal 2050* pour se tourner vers une politique de rigueur. Or, la position adoptée par le premier ministre Sonko et son gouvernement devant l'Assemblée nationale le 21 février dernier diffère. Le ministre de l'Économie, Abdourahmane Sarr, a été clair : il n'est pas question d'abandonner le plan *Sénégal 2050*. Toutefois, l'État n'étant pas omnipotent, il devra se concentrer à assainir les finances publiques et le secteur privé sénégalais dans les années à venir. Et il reviendra au secteur privé, assaini, de porter les objectifs du plan *Sénégal 2050*.

Ce réajustement a l'avantage de concentrer les activités gouvernementales sur un sujet connu de la nouvelle administration. Effectivement, le président Faye a été inspecteur des finances publiques tandis que le premier ministre Sonko est un ancien fonctionnaire de la Direction générale des impôts et des domaines. Cela coupe court aux critiques d'incompétence qui ont été formulées à l'endroit du PASTEF lors de son arrivée au pouvoir. Des observateurs et des Sénégalais doutaient de la capacité du nouveau pouvoir à lancer des réformes sur l'industrialisation, les institutions publiques ou l'économie. Les nominations du premier gouvernement Sonko n'ont d'ailleurs pas été rassurantes, puisque de toute évidence les personnes ont été choisies surtout en fonction de fins politiques plutôt que sur la base de la compétence. Une grande partie des ministres étaient des fidèles du PASTEF. Aussi, des généraux ont été nommés à la tête du ministère de l'Intérieur ainsi que des forces armées afin d'envoyer un message positif aux corps habillés. Enfin, quelques personnes apparentées à l'ancien régime, comme le secrétaire général de la présidence et le directeur de cabinet du président, ont été maintenues ou nommées afin d'organiser la conduite du pouvoir.



« En effet, Sénégal 2050 propose, comme son nom l'indique, un projet à long terme, mais peine à offrir des détails quant à sa planification et à son exécution. »

Un cap politique entouré d'écueils pour le PASTEF

Si sur le papier l'assainissement de l'économie et des finances d'un pays est une politique vertueuse, il faut considérer les écueils à éviter. D'abord, il serait illusoire de penser que l'économie sénégalaise ressortirait renforcée d'une simple expurgation des maux qui la bouleversent. Comme le dit un

représentant de la société civile interviewé à l'occasion de cet article, «le gouvernement ne doit pas simplement arrêter les mauvaises pratiques du dernier pouvoir, il faut également promouvoir les bonnes». S'attaquer à la corruption et à l'évasion fiscale doit être accompagné d'actions positives visant à formaliser le secteur économique sénégalais. Autrement, cette tentative d'assainissement pourrait, paradoxalement, avoir un effet déstructurant, notamment en générant un climat d'incertitude sur les affaires.

De plus, si l'effort de transparence du pouvoir sénégalais est louable, cela peut se retourner contre lui. Le rapport de la Cour des comptes a été salué à sa sortie par le FMI et la Banque Mondiale, mais des agences de notation comme Moodies ou Standard and Poor's ont ensuite revu à la baisse la note du Sénégal². Le pouvoir sénégalais justifie cette dégradation en expliquant que le pays aurait tôt ou tard été rattrapé par sa réalité et que des conversations avaient été lancées en amont avec le monde de la finance internationale pour amortir le choc des récentes révélations sur l'état des finances publiques. Pour autant, le pouvoir sénégalais ne semble pas vouloir s'arrêter là. En effet, au cours de la période de questions adressées au gouvernement, le premier ministre a volontiers assuré que de nouveaux audits continueront de jeter la lumière sur les pratiques du précédent gouvernement. Le premier ministre a notamment prévenu qu'une remise en cause des ventes de biens du domaine public aura lieu et que les marchés publics passés sous Macky Sall seront scrutés de près. Il sera notamment question des concessions minières et pétrogazières ainsi que de grands projets d'infrastructure du précédent régime, comme les travaux à l'aéroport Blaise-Diagne. Si l'emploi de mauvaises pratiques peut justifier la remise en question de projets et de décisions de la précédente administration, cela pourrait cependant rendre les investisseurs, à la fois aux niveaux national et international, encore plus craintifs. De plus, l'existence d'audit ne peut pas concentrer toute l'action du gouvernement, d'autres besoins auxquels le gouvernement doit répondre persistent.

Enfin, au Sénégal, la crainte est que la remise en cause du mandat précédent devienne une obsession du pouvoir actuel en raison de rancœurs issues de l'élection présidentielle houleuse de 2024. Les arrestations de personnalités critiques du gouvernement vont d'ailleurs bon train et la remise en cause de postes de hauts fonctionnaires promis par le premier ministre pourrait conduire à expurger les proches de l'ancien pouvoir. La limite entre une poursuite judiciaire légitime et une persécution en raison d'animosités personnelles devient fine.

Malgré cela, l'opposition ne semble pas avoir son mot à dire. Dans les faits, le PASTEF a remporté la dernière présidentielle dès le premier tour, et les législatives de novembre ont été toutes aussi triomphales. Les députés de l'opposition sont peu nombreux et politiquement dispersés. La création du Front pour la défense de la



« Si l'emploi de mauvaises pratiques peut justifier la remise en question de projets et de décisions de la précédente administration, cela pourrait cependant rendre les investisseurs, à la fois aux niveaux national et international, encore plus craintifs. »

démocratie et de la République en février 2025 a illustré leur impossible entente³. En effet, le mouvement est mort-né après que des poids lourds – dont le Parti démocratique sénégalais (PDS) de l'ancien président Abdoulaye Wade (2000-2012), et désormais de son fils Karim, ainsi que le parti de l'ancien premier ministre et dauphin attiré de Macky Sall, Amadou Ba – aient annoncé ne pas en faire partie. Selon nos recherches, l'opposition doit se résoudre à faire le dos rond. Plusieurs de ses membres sont issus de l'ancien pouvoir, qui est aujourd'hui décrié par la population sénégalaise, ou

s'y sont ralliés, les empêchant donc de se prononcer. Et ceux qui critiqueront tout de même le gouvernement risquent de se le faire reprocher. Par exemple, lors de la période des questions au gouvernement, le président Sonko a répondu à une interpellation de l'opposant Thierno Alassane Sall, ancien ministre sous Macky Sall : «Vous avez joui du régime de Macky Sall pendant des années [...] vous ne pouvez pas donner de leçon.» La faiblesse de l'opposition a été d'autant plus criante lorsque l'une de ses figures, Barthélémy Dias, a été déposée de son poste de maire de Dakar à la fin de l'année 2024. Le pouvoir actuel devrait cependant garder en tête que ce type d'action a tendance à susciter la sympathie à l'égard de l'opposition, qui peut ainsi se positionner en victime.

Au-delà des risques associés à leur politique, celui d'une dissension entre le président de la République et le premier ministre inquiète au Sénégal. Depuis son indépendance, le pays a généralement vu des présidents tout-puissants s'alterner, alors que le poste de premier ministre a été régulièrement remplacé, voire parfois supprimé. Or, les élections présidentielles de 2024 n'ayant pas permis au chef du parti, Ousmane Sonko, de concourir pour la présidentielle, puisqu'inéligible, c'est son bras droit, Diomaye Faye, qui a été élu président avec la promesse de nommer Ousmane Sonko comme premier ministre. Les rôles sont donc aujourd'hui inversés et il reste quatre ans avant la tenue des prochaines élections présidentielles. La situation est devenue d'autant plus complexe, que le président Faye s'est affirmé dans son rôle. Loin d'un subalterne, il renvoie une image qui est appréciée dans son pays, celui d'un homme calme et mesuré, là où son premier ministre est plus impulsif et enclin aux déclarations fracassantes. En outre, la présidence s'implique dans de nombreux domaines, ne se retranchant pas derrière la primature. Pour les observateurs sénégalais, les premières tensions apparaissent lentement et sont notamment dues au système politique sénégalais, qui tend à donner accès au pouvoir aux groupes d'intérêts, notamment économiques et religieux, créant ainsi des tensions internes. Les cadres du PASTEF ont raison de rappeler qu'il n'est pas anormal que l'exercice du pouvoir mène à des

tensions, mais une crise entre les deux hommes engendrerait une crise institutionnelle. La Constitution sénégalaise n'offre pas de porte de sortie au divorce entre un président de la République et un président de parti détenant une majorité à l'Assemblée nationale.

Rompre avec le mythe de la rupture permanente

Le PASTEF est aujourd'hui présenté comme un parti en rupture avec le système politique sénégalais traditionnel. Pourtant, en prenant du recul, il est facile de douter de l'originalité du parti et même de sa capacité à organiser cette rupture. Depuis 2000, chaque nouveau locataire du palais présidentiel se présente comme étant la face du changement.

Le Sénégal a été dominé et gouverné par un parti – longtemps unique – pendant 40 ans (1960-2000). Cette longue période a inévitablement nourri, au sein de la population, un désir de changement, incarné par le *Sopi* (changement en wolof) d'Abdoulaye Wade. Puis, en 2012, l'homme qui représentait l'avenir est devenu celui du passé, dépassé et battu aux élections par un jeune Macky Sall qui promettait à son tour le changement. Le PASTEF a suivi la même voie, menant à sa victoire en 2024.



« Pour une démocratie comme le Sénégal, où la moitié de la population a moins de 19 ans, la promesse d'un changement de génération en politique est presque indispensable pour gagner une élection. »

La réalité est que l'usure du pouvoir affecte tous les mouvements politiques. Pour une démocratie comme le Sénégal, où la moitié de la population a moins de 19 ans, la promesse d'un changement de génération en politique est presque indispensable pour gagner une élection. Cette prime au « démagisme » permet de remporter des élections, mais complique l'exercice du pouvoir. Il faut alors trouver comment concrètement organiser la rupture tant promise, au-delà d'une valse des responsables politiques.

Le PASTEF est aujourd'hui confronté à la même problématique à laquelle se sont heurtés le PDS d'Abdoulaye Wade et l'APR de Macky Sall avant lui. Le risque pour le PASTEF est de se limiter à des actions symboliques ou à des annonces qui ne verront jamais le jour. Celles concernant le retrait

des troupes françaises, discuté depuis longtemps, ou d'une sortie du franc CFA au profit d'une monnaie nationale, comme promis lors de la campagne présidentielle, en sont des exemples. En rester là reviendrait pour le parti à donner raison aux accusations de populisme qui lui sont faites par l'opposition⁴. Le PASTEF doit dépasser la parole et montrer qu'il est un parti de la base, qui cherche à mettre en place des aspirations populaires et non simplement à politiquement capitaliser sur elles.

Conclusion

Le parti d'Ousmane Sonko a tout écrasé en 2024, porté par une population sénégalaise qui aspire enfin à voir se concrétiser le *Sopi*, inachevé depuis 25 ans. Le PASTEF a tâtonné pendant cette première année au pouvoir pour trouver sa formule politique. Le rapport de la Cour des comptes de février 2025 semble être l'élément déclencheur qui va tracer le chemin des interventions politiques à venir. Dans l'immense bouquet de propositions formulées dans le projet *Sénégal 2050*, le PASTEF semble se diriger vers une tentative d'assainissement de l'économie et, de facto, de la politique sénégalaise. Cette ambition politique comprend des risques, notamment celui de se transformer en une chasse aux sorcières sur fond de rancœurs personnelles. Toutefois, si le PASTEF est capable de tenir sa ligne, le Sénégal est peut-être à la veille de la rupture attendue depuis longtemps.



- 1 Gassama Souleyman, El Hadj. 2024. « [Législatives anticipées au Sénégal : quel avenir pour le "gouvernement de rupture" ?](#) ». IRIS, 21 octobre 2024 ; Thiello, Amadou Tidiane. 2025. « [Sénégal : les ressorts de l'ascension fulgurante du Pastef, le parti au pouvoir](#) », *The Conversation*, 29 janvier 2025.
- 2 Jeune Afrique. 2025. « [Sénégal : pourquoi Moody's met les finances publiques sous pression](#) ». *Jeune Afrique*, 24 février 2025.
- 3 Ba, Medhi. 2025. « [Face aux Pastef de Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko, l'opposition sénégalaise fait front commun](#) », *Jeune Afrique*, 10 février 2025.
- 4 RFI. 2024. « [Sénégal : l'ex-président Macky Sall critique ses successeurs dans une lettre, à l'approche des législatives](#) ». *RFI*, 7 novembre 2024.



NOUVELLES ET ANNONCES

→ Bruno Charbonneau

a co-écrit l'article « [The Polycrisis and the Uncertainty Possibility Space](#) », qui vient de paraître dans la revue *Global Sustainability*.

Il a également obtenu une subvention décernée par l'Organisation pour la science et la technologie de l'OTAN pour le projet « [Foresight : Planning for low-carbon warfare](#) ».

→ Sarah-Myriam Martin-Brûlé

a été mentor pour la délégation conjointe de l'Association France-Canada et du Forum de Défense et de Stratégie, qui a participé au Paris Defense and Strategy Forum 2025, dans le cadre du programme [Personnalités d'Avenir France-Canada sur les enjeux de défense et de diplomatie](#). Au Paris Defense and Strategy Forum, elle est intervenue sur le panel « [Allied Cooperation and Security Challenges in the North Atlantic and Arctic Regions](#) ».

Début mars, elle s'est rendue en Pologne et en Lettonie pour visiter, respectivement, l'opération UNIFIER et celle REASSURANCE du ministère de la Défense nationale du Canada.

→ Adib Bencherif

vient de publier l'article « [Des rébellions armées à une relation apaisée entre les Touaregs et l'autorité centrale au Niger : récits des élites touarègues dans le contexte de la crise nord-malienne](#) » dans la *Revue canadienne des études africaines*.

Il a également dirigé le premier numéro de la revue *Recherche et politique appliquée* de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, ayant pour thème « [Polycrises : une nouvelle réalité internationale ?](#) ».

→ Sonia Le Gouriellec

vient de faire paraître le livre [Afrique: idées reçues sur un continent composite](#) aux éditions Le Cavalier bleu.

→ Adam Sandor

co-signe un article dans la revue *European Journal of International Security*, qui examine la coopération Sud-Sud en matière de sécurité et les organisations régionales en Afrique. Pour le lire « [Productive failure, African agency, and security cooperation in West Africa : The case of the G5 Sahel](#) ».

→ Nicolas Klingelschmitt

a animé la conférence « [Comment sortir de la guerre en République démocratique du Congo ?](#) » d'Yvan Yenda Ilunga, organisée par le CÉRIUM le 25 mars. Ils ont également co-signé le texte « [Les droits de la personne menacés de partout](#) » dans *La Presse*.



Le changement climatique et le futur de la guerre et de la paix

Du 5 au 6 mai 2025
UQAM, Montréal
et en ligne



UQAM



CHAIRE RAOUL-DANDURAND
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES
Centre FrancoPaix

Association canadienne sur la
sécurité climatique



Climate Security Association
of Canada

→ Bulletin FrancoPaix - Appel à contributions

Dans un espace francophone en constante mutation, où les enjeux locaux et régionaux de la sécurité, du développement et de la démocratie, souvent protéiformes, se mêlent aux jeux d'influence géopolitiques mondiaux et aux dynamiques transnationales, il est essentiel de saisir l'ensemble des aspects grâce à des analyses expertes et rigoureuses.

Depuis 2016, le Bulletin FrancoPaix a pour objectifs de valoriser, vulgariser et diffuser la recherche produite en français dans le domaine des études sur la paix et sur les conflits. Il s'adresse à un public informé, universitaire, praticien et professionnel. Il est distribué dans les réseaux universitaires et professionnels (onusiens, ONG et autres) et rejoint, également, près de 10,000 abonnés à l'infolettre de la Chaire Raoul-Dandurand. Chaque mois, nous publions des analyses décryptant les défis à la paix, à la démocratie, au développement et à la sécurité dans l'espace francophone, les causes et les conséquences des conflits ou interventions en cours, toujours dans une perspective transdisciplinaire et critique. Nous ouvrons également nos colonnes aux enjeux portant sur les espaces africains non francophones.

Si vous êtes chercheur.e, expert.e ou praticien.ne et désirez contribuer à notre mission et à nos débats, soumettez-nous votre proposition ! Si celle-ci est acceptée, notre comité éditorial vous accompagnera dans l'écriture, l'évaluation, les révisions et la publication de votre article (de 1500 à 2500 mots). De courts décryptages (800 à 1200 mots) sur un sujet d'actualité sont également les bienvenus. Votre contribution sera publiée dans notre bulletin mensuel et partagée sur nos réseaux sociaux. Un appui financier est possible (mais jamais garanti) pour les jeunes chercheur.e.s une fois le texte publié et seulement si les fonds sont disponibles.

Pour nous soumettre une proposition de contribution :

- Nom des auteur.e.s
- Affiliation institutionnelle et titre
- Adresse courriel
- Titre de la contribution
- Résumé (200 mots)

À envoyer à l'adresse : francopaix@protonmail.com

ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEUR EN CHEF

Bruno Charbonneau

Directeur du Centre FrancoPaix

Professeur titulaire, Collège militaire royal de Saint-Jean

RÉDACTEUR ADJOINT ET COORDONNATEUR

Marc-André Boisvert

Chercheur, Université du Québec à Montréal

RÉVISION

Daphné St-Louis Ventura

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

Adib Bencherif

Professeur adjoint, Université de Sherbrooke

Nadège Compaoré

Professeure adjointe, Université de Toronto

Marie-Eve Desrosiers

Professeure agrégée, Université d'Ottawa

Cédric Jourde

Professeur agrégé, Université d'Ottawa

Sarah-Myriam Martin-Brûlé

Professeure titulaire, Université Bishop's

Mulry Mondélice

Professeur agrégé, Collège militaire royal de Saint-Jean

Tatiana Smirnova

PhD, postdoctorante, CIDIS de l'Université de Sherbrooke

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca | dandurand.uqam.ca

Retrouvez-nous sur Twitter : @CFrancoPaix et @RDandurand

PARTENAIRE

